



Réponse de la liste « Clamart à gauche ! » aux questions de l'Association des Usagers des Transports (AUT) de Clamart et des communes voisines



L'intégralité du programme de Clamart à gauche est disponible, dans sa forme actuelle, sur notre site internet www.clamartagauche.fr depuis le 1^{er} décembre 2025

1. Quelle est votre position sur le prolongement du T10 ? Quelles alternatives proposez-vous si ce tramway n'est pas prolongé ?

Nous n'avons pas de position arrêtée sur le prolongement du Tram T10. L'enquête publique n'est pas encore débutée et devrait démarrer à la mi-2026. Les études d'avant-projet détaillé nous permettront également d'y voir plus clair sur la pertinence de la solution retenue. Contrairement aux deux autres listes que nous affrontons dans le cadre de ces élections municipales, il ne s'agit pas pour Clamart à gauche de faire des promesses sur le devenir du projet, sur sa réalisation ou son gel par la volonté du conseil municipal en attendant de proposer mieux. **Il n'est pas dans le pouvoir de la mairie de prendre cette décision et d'anticiper sur la déclaration d'utilité publique.** Le sérieux avec lequel nous abordons cette question nous interdit de verser unilatéralement dans la position de principe, mais de **nous tenir vigilant, pour qu'à aucun moment, les intérêts légitimes des Clamartaises et des Clamartois ne soient lésés.**

Par ailleurs, et comme vous le savez, lorsqu'il est question de projets de transport en commun, cela ne concerne rarement qu'une seule commune, mais un territoire plus vaste englobant l'ensemble des villes traversées par le transport en question, voire au-delà. Nous sommes a priori favorables aux projets de transport en commun en zone dense, dans la mesure où ils permettent de réduire les flux de véhicules individuels, de limiter les pollutions en ville et de faciliter les déplacements des usagers. En revanche, cela doit s'inscrire dans **une démarche de révolution écologique**, à savoir que les bénéfices pour l'environnement doivent être au cœur de la décision, et de **révolution citoyenne**, les grands projets, notamment de transport en commun, devant être pensés dans l'intérêt commun et **soumis à la votation citoyenne.**

L'équipe municipale actuelle est incapable de telles considérations. Avec Clamart à gauche, les Clamartois et les Clamartaises auront à se prononcer sur la pertinence du prolongement du T10 (**la votation citoyenne est consacrée dans la mesure 43 de notre programme**). Sans que cela ne soit contraignant pour la prise de décision de la réalisation ou non de ce projet, cela donnera à la Maire de Clamart un mandat clair des citoyennes et des citoyens pour aller défendre leurs intérêts en d'autres lieux.

Dans tous les cas, ce que Clamart à gauche garanti à chaque citoyenne et à chaque citoyen de Clamart, en cas de prolongement de la ligne de Tram T10, **c'est un accompagnement de la mairie, un soutien sans faille pour que leurs intérêts personnels soient préservés en toutes circonstances**. Qu'en cas d'expropriation, ils et elles puissent être relogé·e·s dans leur quartier ou à proximité et qu'ils reçoivent des compensations équivalentes à la perte qu'ils et elles subiront. Nous nous y engageons. Aucune Clamartoise, ni aucun Clamartois, n'aura à craindre de se retrouver seul·e face à Île de France Mobilité ou la Région Île de France.

Dans tous les cas, il est urgent de répondre à la fracture entre le haut et le bas de la ville. Car quelle que soit la décision qui sera prise quant à la prolongation du Tram T10 jusqu'à la gare de Clamart, sa réalisation ne pourra pas avoir lieu avant 2032, et il ne peut être question pour nous de demander à la population d'attendre au minimum six ans pour disposer enfin de liaisons satisfaisantes. C'est l'objet de la **mesure 22** de notre programme : défendre auprès de la région Île de France, qu'Île de France Mobilité assure une meilleure connexion entre le haut et le bas de la ville. Cela n'ira pas sans assurer à toutes et à tous l'accès aux transports en commun franciliens par la création d'une subvention pour le Pass Navigo allouée les lycéens, les étudiants, les privés d'emploi et les usagers à faibles revenus (**mesure 21**).

**2. Que comptez-vous faire pour améliorer la desserte en bus de la ville ? :
*en temps normal,**

Cf. dernier paragraphe de notre réponse à votre 1^{ère} question.

***quand il y a des travaux : notamment en centre-ville, pour éviter de longues déviations aux bus (derniers exemples en date : travaux rue de Meudon été 2025 ; travaux rue du Président Roosevelt décembre 2025-janvier 2026).**

Nous connaissons votre intérêt pour ce sujet, et vos interrogations sur la possibilité d'ouvrir le secteur piétonnier de la rue Paul-Vaillant Couturier (D68) quand le circuit habituel des bus est empêché. Nous ne pouvons répondre à cette question sans prendre le pouls des usagers. Nous constatons bien ici et là des difficultés de circulation des bus, notamment en centre-ville. Il s'agira pour l'équipe municipale élue de mener un audit précis de la question, par exemple dans le cadre de l'audit environnemental que nous portons dans notre **mesure 16** afin de déterminer ce qu'il sera fait. Nous y associerions les citoyennes et les citoyens et nous nous appuierons évidemment sur l'expertise d'association pour la vôtre.

Dans le cadre de travaux ou événements prévisibles qui perturberaient la circulation des bus, le travail de la mairie est d'anticiper suffisamment en amont ces perturbations et de communiquer sur les solutions qu'elle y apporterait. Les mesures mises en place par la mairie pourront être discutées avec les associations et les représentants des conseils de quartier citoyens.

3. Quel projet avez-vous concernant l'organisation des transports gérés par VSGP (projet de réseau VSGP ou maintien de services pour chaque commune) ?

Nous sommes soutenus par un mouvement, La France Insoumise, qui lorsqu'il sera au pouvoir mènera une réforme ambitieuse des territoires afin de redonner des pouvoirs de décision à la

commune. Nous appelons de nos vœux la suppression des méga-régions et des métropoles technocratiques, et la fin de l'obligation d'appartenance des communes à des intercommunalités. En cohérence, nous ne sommes pas pour déléguer davantage de pouvoir à VSGP. En revanche, nous sommes conscients des prérogatives dont dispose l'intercommunalité. C'est pour cela, qu'avec les autres listes insoumises de VSGP, nous avons établi un programme commun à l'échelle de l'intercommunalité, qui est disponible sur notre compte [Instagram](#). Ce programme n'inclut pas les transports en commun qui resteront des décisions communales laissant aux villes leur libre choix d'association.

A l'échelle de Clamart, nous souhaitons remettre à disposition des écoles des bus gratuits permettant de transporter les enfants pour les activités à distance (piscine, cinéma...), c'est la **mesure 7** de notre programme.

4. Comptez-vous défendre que VSGP fasse un plan local de mobilité avec la participation d'associations intéressées par ce thème (usagers des transports, vélos, piétons, personnes handicapées...) ?

Ce n'est pas une mesure portée à ce stade par Clamart à gauche.

5. Prévoyez-vous un dispositif de démocratie locale permettant une participation d'associations et d'habitants à des projets de mobilités dans la ville ?

Oui, absolument. Notre programme comporte tout un volet intitulé « Instaurer une vraie démocratie locale » dans lequel nous partageons le pouvoir des élus, en organisant des votations citoyennes sur les grands sujets communaux dont le conseil municipal s'engagerait à respecter le résultat (notamment sur les grands projets d'aménagement et de transport) et en donnant aux citoyennes et aux citoyens la possibilité d'organiser un référendum d'initiative citoyenne (RIC), dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat. Ces deux options seront permises par la mise en œuvre de notre **mesure 43**.

6. Que prévoyez-vous pour faciliter la marche à pied dans la ville (hors seules "rues piétonnes") ? Quels aménagements urbains et mesures de gestion des travaux prévoyez-vous pour permettre une bonne cohabitation permanente de tous (personnes avec poussettes, personnes âgées, personnes handicapées, enfants...) ?

Dans le volet « Engager la révolution écologique » de notre programme, nous développons un plan piéton (**mesure 24**) et un plan vélo pour toutes et tous (**mesure 23**).

Engager la révolution écologique

23) Mettre en œuvre un plan « vélo pour tous » en cohérence avec les résultats du Baromètre vélo

Moins...

- Développer les parkings vélo sécurisés
- Donner accès à des outils d'entretien et créer une subvention annuelle pour les lycéens, les étudiants, les privés d'emploi et les usagers à faibles revenus pour assurer l'entretien des vélos à travers un contrôle technique
- Créer une prime vélo pour ces mêmes publics, en sus de la subvention de la région Île de France, compatible avec le besoin des personnes - vélos sans assistance électrique, vélos avec assistance électrique, vélos cargos
- Organiser deux bourses à vélo par an et des ateliers de réparation dans deux endroits différents de la ville pour couvrir le maximum de quartiers
- Assurer la cohérence de tous les itinéraires cyclables
- Augmenter le nombre de stations de Vélib

Engager la révolution écologique

24) Mettre en œuvre un plan piétons : plan de rénovation et d'élargissement des trottoirs pour faire de Clamart une ville inclusive et facilement praticable à pied

Nous invitons vos adhérentes et adhérents à aller consulter le programme interactif de Clamart à gauche sur notre site internet www.clamartagauche.fr.

Fraternellement,

La liste Clamart à gauche !

Clamart, le 9 mars 2026